

Scénario en cas de l'utilisation de «Cylaos»

Dématérialisation d'une monnaie locale complémentaire

ÉQUIPE PROJET : JÉRÔME BON (RESPONSABLE FORUM) ,
WILLIAM CHEN (RESPONSABLE DE PROJET),
CHEICK MOHAMED DIAKITE (RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION),
SOULEYMANE DIEYE (RESPONSABLE SUIVI HORAIRE HEBDOMADAIRE,
DE LA QUALITÉ ET DU BUDGET),
QUOC ANH TRINH (RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION).

ENCADRANTS TECHNIQUES : ÉRIC COUSIN, INNA LYUBAREVA.

ENCADRANTS DE GESTION DE PROJET : GISÈLE MARTIN,
MARIE-LAURE MOULINARD.

PARTENAIRE EXTÉRIEUR: FRÉDÉRIC LE SAOUT REPRÉSENTANT L'AS-
SOCIATION HEOL

Auteurs : DIEYE Souleymane, Quoc Anh TRINH

Relecteurs : Jérôme BON, CHEN William

Destinataires : Encadrants techniques, partenaire extérieur

Version: 1.0

Date : dernière modification le 29 juin 2017

1 2017

1.1 Comptes de résultats

CHARGES	2017
ACHATS	
Matériels, équipements et travaux	1800,00
Achats et marchandises	1500,00
TOTAL ACHATS	3300,00
SERVICES EXTERIEURS	
Gestion - Comptabilité	120,00
Assurances	420,00
Location et frais Stands	400,00
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	940,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
Publicité et relations publiques	10575,00
Frais bancaires	800,00
Frais postaux et télécom	400,00
Transport et déplacements	1500,00
TOTAL ASE	13275,00
CHARGES DE PERSONNEL	
Rémunération et charges	26800,00
Mutuelle	651,00
Médecine du travail	100,00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	27551,00
TOTAL DES CHARGES MONETAIRES	45066,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Mise à dispo gratuite bureau	3000,00
Personnel bénévole	15000,00
TOTAL	63066,00

PRODUITS	2017
VENTES DE PRODUITS ET SERVICES	
Prestations de services	300,00
Packs Heol	470,00
Vente de marchandises	1800,00
TOTAL PRODUITS	2570,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
ADEME	16575,00
TOTAL SUBV	16575,00
État ASP/CAE	17070,00
PRODUITS DE GESTION	
Cotisations Particuliers	3500,00
Cotisations Structures	4500,00
Contribution à la conversion	851,00
TOTAL PRODUITS DE GESTION	8851,00
TOTAL DES PRODUITS MONETAIRES	45066,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Don en nature	3000,00
Bénévolat	15000,00
TOTAL	63066,00

1.2 Interprétations et interrogations

- i) La solution «Cylaos» ne sera pas déployée durant l'année 2017 pour plusieurs raisons. Nous pensons qu'il sera nécessaire de prendre en compte un moment de formation en interne sur l'outil, de prévenir les différents acteurs intéressés notamment lors d'une Assemblée Générale, d'accorder un temps supplémentaire aux structures afin qu'elles puissent acquérir une confiance et une aisance vis-à-vis du logiciel...

Une raison supplémentaire est la facilité de rédaction des écritures comptables.

- ii) L'association ne pourrait pas utiliser pour 2017 la plateforme numérique de paiement B2B de Cyclos 4 ayant la classification «small». En effet, l'association aura à son actif 120 structures alors qu'il lui faut un minimum de 300 utilisateurs pour pouvoir utiliser ce système malgré que le flux de transfert rentre dans les normes (estimé à 60 025 euros pour 2017).
- iii) Il existera des invariants en nombre d'une année sur l'autre. Nous supposons que les achats liés à l'association restent de même envergure.
- iv) Les frais liés à l'organisation d'événements de communication restent de même taille. En effet, en pensant au calendrier des activités en 2016, il semble raisonnable de vouloir éviter une saturation de l'information. En définitive, à vouloir organiser trop d'événements, la démarche peut devenir contre-productive ou, dans une moindre mesure, diminuer en effets.

- v) Les lignes relatives à la communication se répondent. En fonction des subventions attribuées à l'association, le montant accordé à la publicité est réajusté. Une diminution du budget communication n'est pas dérangeante car l'on pourra se fier sur les structures déjà en place et le nombre d'utilisateurs actifs.
- vi) Les sections relatives au volontariat ne représentent pas un problème puisqu'elles sont identiques au niveau des charges et des produits.
- vii) Concernant les packs Heol, nous ne connaissons pas le fonctionnement de ce dispositif. Nous avons donc pris la liberté de laisser la ligne intacte sur les trois années.
- viii) La première année, aucun changement n'est à prévoir ni pour les structures, ni pour les particuliers. C'est pourquoi, le système de cotisations fonctionnera sous le régime actuel.

2 2018

2.1 Comptes de résultats

CHARGES	2018
ACHATS	
Matériels, équipements et travaux	1800,00
Achats et marchandises	1500,00
TOTAL ACHATS	3300,00
SERVICES EXTERIEURS	
Gestion - Comptabilité	120,00
Assurances	420,00
Location et frais Stands	400,00
Solution Cylaos	18500,00
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	19440,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
Publicité et relations publiques	10075,00
Frais bancaires	800,00
Frais postaux et télécom	400,00
Transport et déplacements	1500,00
TOTAL ASE	12775,00
CHARGES DE PERSONNEL	
Rémunération et charges	26800,00
Mutuelle	651,00
Médecine du travail	100,00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	27551,00
TOTAL DES CHARGES MONETAIRES	63066,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Mise à dispo gratuite bureau	3000,00
Personnel bénévole	15000,00
TOTAL	81066,00

PRODUITS	2018
VENTES DE PRODUITS ET SERVICES	
Prestations de services	300,00
Packs Heol	470,00
Vente de marchandises	1800,00
TOTAL PRODUITS	2570,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
crowdfunding ou subvention	24825,00
TOTAL SUBV	24825,00
État ASP/CAE	17070,00
PRODUITS DE GESTION	
Cotisations Particuliers	3750,00
Cotisations Structures	6000,00
Contribution à la conversion	1000,00
TOTAL PRODUITS DE GESTION	18601,00
TOTAL DES PRODUITS MONETAIRES	63066,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Don en nature	3000,00
Bénévolat	15000,00
TOTAL	81066,00

2.2 Interprétation et imagination

- i) En 2018, l'association comptera environ 2100 particuliers et 180 structures soit 2280 utilisateurs. Le flux d'Heol en circulation sera environ égal à 162774 euros. L'association pourra utiliser la plateforme numérique de paiement B2C de Cyclos 4 ayant la classification «medium», ce service sera facturé la première année à hauteur de 18500 euros.
- ii) Dans ce prix sont compris :
 - 3000 euros pour des coûts d'initialisation.
 - 3000 euros pour la licence annuelle, cette dernière devra être renouvelée chaque année.
 - 4800 euros d'hébergement annuel de la licence, l'hébergement s'élève à hauteur de 400 euros par mois.
 - 7700 euros de frais de mise en place du système. à titre indicatif, il faudrait prévoir 14 jours homme pour la mise en place complète du système (Installation, Paramétrage plateforme, Réalisation dossier technique et sécurité et Assistance de mise en oeuvre projet). Le jour homme s'élève à 550 euros.
- iii) En cas d'adoption de cette solution, l'association devra combler un déficit budgétaire de 24825 euros, soit par les différentes subventions dont l'association aura droit ou par un crowdfun-

ding(financement participatif), tel fut le cas de l'eusko, qui dans le cadre de sa dematerialisation a pu récolter 30000 euros pour le financement des terminaux de paiements

iv) La cotisation des particuliers a été calculé sur le système :

$$\frac{1}{2} \times \text{nombredeparticuliers}(\text{projection}) \times 5$$

En effet, aucune modification du fonctionnement utilisateur n'apparaîtra ce jour là.

- v) Concernant la cotisation des structures puisque le système «Cylaos» est en place, il faudra se résoudre à augmenter les paiements obligatoires : la cotisation moyenne par structure devra atteindre 50 euros.
- vi) Une petite hausse de la contribution à la conversion proportionnelle à l'augmentation de structures est à prévoir.

3 2019

3.1 Comptes de résultats

CHARGES	2019
ACHATS	
Matériels, équipements et travaux	1800,00
Achats et marchandises	1500,00
TOTAL ACHATS	3300,00
SERVICES EXTERIEURS	
Gestion - Comptabilité	120,00
Assurances	420,00
Location et frais Stands	400,00
Solution Cylaos	13300,00
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	14240,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
Publicité et relations publiques	5000,00
Frais bancaires	800,00
Frais postaux et télécom	400,00
Transport et déplacements	1500,00
TOTAL ASE	7700,00
CHARGES DE PERSONNEL	
Rémunération et charges	26800,00
Mutuelle	651,00
Médecine du travail	100,00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	27551,00
TOTAL DES CHARGES MONETAIRES	42791,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Mise à dispo gratuite bureau	3000,00
Personnel bénévole	15000,00
TOTAL	60791,00

PRODUITS	2019
VENTES DE PRODUITS ET SERVICES	
Prestations de services	300,00
Packs Heol	470,00
Vente de marchandises	1800,00
TOTAL PRODUITS	2570,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Subvention numérique	0,00
TOTAL SUBV	0,00
État ASP/CAE	17070,00
PRODUITS DE GESTION	
Cotisations Particuliers	21000,00
Cotisations Structures	9000,00
Contribution à la conversion	1200,00
TOTAL PRODUITS DE GESTION	31200,00
TOTAL DES PRODUITS MONETAIRES	50840,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Don en nature	3000,00
Bénévolat	15000,00
TOTAL	68840,00

3.2 Interprétation et invention

- i) il sera intéressant de noter qu'en adoptant cette solution, meme sans subvention, l'association Heol aura un total produit superieur au total de ses charges de. ce qui pourrait permettre d'allouer un budget supplementaire a la publicité . En cas d'obtention de subvention en 2009, ceci pourrait permettre a l'association de subventionner le taux de conversion preferentiel pour les particuliers, connaissant le flux de monnaie utiliser par les particuliers, on pourra fixer le taux de conversion en fonction du montant total des subventions obtenues
- ii) En 2018, la solution Cylaos coutera à l'association 13300 euros, dans ce prix seront compris :
 - 3000 euros pour la licence annuelle
 - 4800 euros d'hébergement annuel de la licence, l'hébergement s'élève à hauteur de 400 euros par mois.
 - 5500 euros pour des services techniques. ce qui correspond à la prévision 10 jours hommes par an. Ce prix pourra varier en fonction de la stabilité du système.